

“Viens à la maison ...” (Claude François)



Suite a une pénurie d'éléments, les propriétaires des Maisons Closes (légales en Turquie}

publient , dans les journaux des offres d'emploi.
Les conditions exigées pour postuler ;

- Diplome d'études secondaires
- Etre bilingue, de preference l'arabe. Le persan et l'anglais sont des atouts.
- Une bonne présentation physique conforme aux standards turcs (?)
- Une bonne résistance nerveuse.

Le concours de recrutement s'effectue sur le modèle d'admission aux Grandes Ecoles.

Les candidates suivront des cours de sanée sexuelle, de jeux d'amour et de relations avec la clientèle. Les frais des cours sont payés par l'employeur.

Celles qui reussissent l'examen écrit seront convoquées pour l'oral et un jury (?) décidera l'admission au poste postulé

La ville d'affectation sera en fonction des notes obtenues.

Zaven Gudsuz